



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Somme**

Note de présentation

Dans le cadre de travaux de rénovation d'un foyer qui accueille 100 travailleurs en situation de handicap, une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement par Epsoms 80. Une part de la rénovation consiste à changer les fenêtres en double vitrage. Les hirondelles ont installé leur nid dans les embrasures, 28 nids ont été comptabilisés. Ce changement de fenêtre permettra de diminuer les pertes énergétiques du bâtiment.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 5 avril 2022. Le dossier a été transmis au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui a rendu un avis favorable sous réserve le 8 avril 2022.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public pendant une durée de 14 jours.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante :
ddtm-chasse@somme.gouv.fr

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.